

**Outiller les citoyens :
une organisation de sécurité civile nationale pour le Canada**

Eva Cohen

Le défi

Lorsque les situations d'urgence dépassent les capacités des autorités locales, une aide et une expertise fiables et rapidement disponibles sont nécessaires.

Cette capacité étant absente à l'échelle locale, régionale et provinciale, les interventions rapides lors de désastres ou de catastrophes de grande ampleur ainsi que le maintien d'opérations de long terme sont impossibles à effectuer. Actuellement, les capacités techniques requises pour limiter l'intensification de la phase d'intervention et pour assurer un rétablissement rapide et économique ne sont pas rattachées au système d'intervention. Cette situation ne permet pas d'établir le continuum requis entre l'intervention immédiate et le rétablissement.

Pour s'adapter à l'augmentation et à la gravité des catastrophes, il est urgent de passer d'une approche d'intervention réactive et ponctuelle à une approche proactive fondée sur le renforcement des capacités, la coordination et la coopération de toutes les ressources disponibles selon une structure de gouvernance claire.

Analyse

Depuis 2004, le recours du gouvernement fédéral aux Forces armées canadiennes (FAC) lors de catastrophes au Canada a augmenté de 1 000 %. Les FAC, qui sont officiellement une ressource de dernier recours, sont invariablement les premières à être appelées. Cela démontre qu'un organe du gouvernement opérationnel, fiable et rapide à déployer est nécessaire, mais cela signale également un manque critique de capacité locale et régionale. Ces déploiements ont également fait ressortir les capacités techniques manquantes, dont même les Forces armées sont dépourvues, et ils ont remis en question l'utilisation d'équipement militaire hautement spécialisé et très dispendieux pour les interventions en cas de catastrophes.

Les demandes d'aide régulières aux FAC pour des opérations nationales qui ne font pas partie de la tâche principale des FAC nuisent sérieusement à leur état de préparation militaire en cette période de tensions internationales accrues.

Dans notre adaptation aux impacts des changements climatiques et à d'autres défis, un système de protection civile est nécessaire. Le rôle du gouvernement, actuellement le seul intervenant, doit se transformer pour fournir la structure et le cadre permettant aux citoyens et aux collectivités de faire partie de la solution. Une nouvelle structure d'organisation et de commandement claire pour cette capacité d'intervention secondaire tous risques garantirait une disponibilité rapide et une fiabilité équivalente à celles des FAC et permettrait la coordination et l'interopérabilité de toutes les ressources disponibles.

Pour soutenir des interventions prolongées et de grande ampleur en cas de catastrophes, il faut des unités techniques qui se spécialisent dans certaines tâches, par exemple la protection contre les inondations, le soutien aux opérations de lutte contre les incendies de forêt, la réparation d'urgence d'infrastructures, l'évaluation de bâtiments endommagés, l'enlèvement des débris, la construction de ponts de secours, le soutien logistique, la purification de l'eau, la gestion d'urgence des eaux usées, les

communications et l'alimentation électrique d'urgence.

L'aide externe est toujours réactive et souvent en retard. De plus, il n'est pas rentable d'établir une capacité locale d'experts composée de professionnels équipés et rémunérés à temps plein pour intervenir en cas de catastrophe, dont la survenue est hypothétique. Enfin, les bénévoles spontanés, même s'ils sont souvent bien intentionnés, représentent souvent un fardeau pour les autorités et les premiers répondants déjà surchargés.

Sans une formation continue des experts bénévoles et sans leur intégration dans les situations autres que les catastrophes, ils ne sont qu'un nom sur une liste, et leur apport ne peut être comparé à l'expertise fiable et rapidement disponible requise pour appuyer les autorités et les premiers répondants. En l'absence du cadre et des politiques requis pour inciter les citoyens à s'engager en tant qu'experts bénévoles formés et pour leur permettre de prendre le relais lorsque nécessaire, les jeunes sont dissuadés de s'engager à servir leurs communautés.

L'expertise civile et le capital social sont des ressources fortement sous-utilisées. Les citoyens sont les personnes qui connaissent le mieux leur communauté et qui s'en soucient le plus. Toute approche qui les exclut peut créer un faux sentiment de sécurité et peut mener à une apathie généralisée pour ce qui est de la préparation individuelle, de la prévention collective et des mesures d'atténuation. Les jeunes qui sont initiés à la mentalité, aux capacités et aux avantages de l'engagement civil deviennent des adultes volontaires et aptes à intervenir.

Être résilient n'est pas seulement synonyme de se relever. Cela signifie rester en contrôle et contre-attaquer. Les gens qui font partie d'une équipe solide et formée se sentent utiles, valorisés et sont capables d'aider en cas de catastrophes, ils sont également moins à risque de souffrir de choc et de traumatisme à long terme.

Solution

L'inspiration et le cadre pour une force nationale de protection civile composée de bénévoles devraient incomber au gouvernement fédéral. Le rôle du gouvernement est d'habiliter et de soutenir ses citoyens qui donnent bénévolement de leur temps, de leurs compétences et de leur expertise professionnelle.

En vertu du mandat et des directives du ministre fédéral de la Protection civile, une agence de protection civile opérationnelle fondée sur des citoyens bénévoles offrirait la gouvernance, la structure, l'expertise, les normes, la formation et l'équipement requis tout en déléguant le contrôle opérationnel des unités locales aux provinces, territoires, municipalités et Premières Nations.

Des normes nationales sur la formation et l'équipement et une approche modulaire permettraient d'avoir une capacité d'intervention en cas d'urgence, d'effectuer une rotation lors des opérations prolongées et d'effectuer des entraînements réguliers et des exercices conjoints entre les diverses administrations.

Fondées sur des citoyens bénévoles formés et organisés, ces unités répondraient directement et immédiatement aux demandes d'aide des municipalités et provinces. Les unités locales pourraient se rassembler pour augmenter leurs capacités à l'échelle d'une région, d'une province ou du pays. Ainsi, les FAC deviendraient véritablement la ressource de dernier recours.

Ce soutien proactif de tous les ordres de gouvernement permettrait aux Canadiens et Canadiennes de prendre en main le problème et leur donnerait les moyens de faire partie de la solution. Comme il serait offert à titre bénévole, ce soutien constituerait une ressource gouvernementale très abordable.

Cette approche est basée sur le modèle de réussite de l'Agence fédérale allemande pour le secours

technique (Agence THW). Tout comme le Canada, l'Allemagne est une fédération où chaque État est chargé de gérer les urgences. Depuis 70 ans, l'Agence THW a démontré sa valeur à chaque ordre de gouvernement, en s'adaptant rapidement aux nouvelles difficultés, en mettant en pratique les leçons apprises et en garantissant un savoir collectif de pratiques exemplaires pour les générations à venir.

Avec un budget annuel de 460 millions d'euros, 80 000 citoyens bénévoles formés répartis dans 700 détachements locaux dotés de véhicules et d'équipement technique de pointe, l'organisation travaille main dans la main avec les premiers répondants, les États et les autorités locales, ainsi qu'avec les Forces armées allemandes pour s'assurer que l'Allemagne est prête à tous les scénarios.

De plus, 15 000 jeunes de l'Agence THW font partie du réseau allemand de 500 000 jeunes, dont certains n'ont que 6 ans. Ils apprennent à s'aider eux-mêmes, à aider leurs voisins et leurs communautés, ce qui leur permet de contribuer à la société et de faire l'expérience des bienfaits de l'engagement civique.

L'Agence THW est l'organisme allemand de première intervention pour les catastrophes à l'étranger. L'expérience acquise dans les pays étrangers profite à l'organisme en général et en augmente l'état de préparation. Ces activités favorisent la coopération internationale et des efforts conjoints en vue de l'adaptation et de l'état de préparation.

Un lien solide existe déjà entre le Canada et l'Agence THW, et la mise en place immédiate d'efforts de renforcement des capacités et l'établissement du cadre et de la structure requis peuvent s'appuyer sur le travail accompli au cours de la dernière décennie d'interaction étroite et d'échange entre experts. Il s'agit là d'un avantage considérable étant donné la nature urgente de ces efforts et le fait que toutes les ressources canadiennes dédiées à la préparation aux catastrophes ont été mises à rude épreuve et surchargées par des demandes ininterrompues pour des catastrophes souvent simultanées à la grandeur du pays.

Une Agence canadienne de protection civile organisée et financée par l'État fédéral, avec des unités réparties dans tout le pays, dans les municipalités, les Premières Nations et les collectivités inuites éloignées, déchargerait grandement les Forces armées du fardeau des opérations nationales. Ces détachements locaux viendraient compléter les capacités quotidiennes des premiers répondants et donneraient aux gouvernements fédéral, provinciaux et locaux un outil très abordable, précieux et prêt à répondre à l'augmentation des risques causés par les changements climatiques et d'autres causes imprévisibles.